

font entrevoir que leur Souveraine a résolu de s'employer pour empêcher la continuation de la guerre en Silesie & en Saxe : ils ont même insinué, qu'elle étoit véritablement dans l'intention de ne prendre aucune part directe aux différends de ces Puissances ; mais qu'elle ne pourroit cependant pas se dispenser d'inviter le Roi de Dannemarc à se joindre à elle pour tâcher d'obvier à toute effusion ultérieure du sang humain.

Pour l'intérieur, les Etats ne font que délibérer sur les affaires de la Marine & sur les moyens de l'augmenter, comme le seul objet d'où dépend la prospérité de leur République. Quelques points de redressement & des affaires domestiques entrent aussi quelquefois dans leurs délibérations.

Ce n'est que pour le mois de Janvier prochain qu'on attend à *La Haye* le Marquis d'Avrincourt, en qualité de Ministre de France. Il retourne de *Stockholm* directement à *Versailles* pour rendre compte au Roi son Maître des affaires qu'il a gérées pendant le tems qu'il a résidé à la Cour de Suede.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ESPAGNE, en PORTUGAL & en ITALIE, depuis le mois dernier.

TANDIS que la suspension d'armes ne sera pas publiée dans les Armées qui sont en Portugal, leurs opérations y continueront. Celles